

# Mise en place d'un composteur collectif

Envoyez votre demande par mail ou par courrier

## Localisation du site de compostage

Nom de la résidence / établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

## Informations

### Résidence

Nombre de foyers participants : .....

Nombre d'habitants participants : .....

### Etablissement

Nombre de participants : .....

## Référent·e·s du site

### Référent·e principal·e

Nom: .....

Téléphone : .....

Mail: .....

### Référent·e principal·e

Nom: .....

Téléphone : .....

Mail: .....

### Référent·e principal·e ou supplémentaire

Nom: .....

Téléphone : .....

Mail: .....

### Référent·e principal·e ou supplémentaire

Nom: .....

Téléphone : .....

Mail: .....

### Résidence : Président·e syndic Etablissement: directeur·trice)

Nom: .....

Téléphone : .....

Mail: .....

Accompagnement  
du SITOM Sud  
Rhône



250 Allée des Sapins, 69700 MONTAGNY

infosdechets@sitom-sudrhone.com

04.72.31.90.77

# Le SITOM Sud Rhône accompagne dans l'installation de composteurs collectifs :

## Démarches à suivre

1. Prendre contact avec le SITOM Sud Rhône pour évoquer le projet.
2. Obtenir l'approbation lors de l'assemblée générale (résidence) et nommer les référents.
3. Organiser une visite sur site avec le SITOM et les référents pour déterminer l'emplacement du site de compostage et réaliser un dimensionnement.
4. Une fois le site de compostage installé, le SITOM sensibilisera les résidents / le personnels / les élèves
5. Assurer le suivi du site avec les référents pendant un an pour garantir son autonomie.

### Rôle des référents



Contrôler la qualité des apports et faire remonter les questions/problèmes au SITOM



Brasser le compost et ajouter de la matière sèche



Informer sur les bonnes pratiques de compostage et faire remonter les données de suivi de site

## Informations complémentaires

- Aide à l'achat des bacs par le SITOM Sud Rhône
- Résidences inférieures à 40 logements, obligation :
  - 4 foyers minimum et 2 référents
- Résidences supérieures à 40 logements, obligation :
  - 10 foyers minimum et 4 référents

250 Allée des Sapins, 69700 MONTAGNY

infosdechets@sitom-sudrhone.com

04.72.31.90.77